



Conseil de quartier - Léon Blum/Folie Regnault Commission Propreté & Cadre de Vie

Compte rendu de nos actions - Plénière du 04/06/2018

Référents : Nadine ZEMMOURI-PERCHERON, Annie BOURCE et Robert ABRAMOWICZ

Suivi de nos actions depuis la réunion plénière du 05/02/18 :

1° ACTIONS

- 07 mars 2018 : Réunion de la commission

La commission s'est réunie le **07 mars** afin de faire un point complet sur le quartier (incivilités constatées, actions à prévoir, suivi des dossiers et demandes...).

- 14 mars 2018 : Réunion inter CQ - Refonte du plan de propreté

Une réunion de travail inter CQ des commissions Propreté/cadre de vie a eu lieu le **mercredi 14 mars**, en présence de M. Lebon et de M. Le Bronec (chef de division à la DPE du 11^{ème}).

Nous y avons participé et avons transmis nos remarques (périodicité du balayage et du lavage).

D'autres réunions sont prévues (dont une réunion publique).

- Dimanche 25 mars 2018 : Participation à l'animation « *Enjardinez vous* » dans le jardin Olga Bancic

Conjointement avec le CQ Bastille-Popincourt (commission Espaces verts) et l'association *Le Jardin d'Olga* : exposition photographique de Nadine Percheron sur les insectes et les arachnides, atelier découverte des plantes aromatiques, quizz sur les petites bêtes, atelier dessins pour les enfants...

Belle réussite de cette journée avec une bonne participation, le tout dans une ambiance familiale et conviviale.

- Mercredi 11 avril 2018 : Marche exploratoire organisée par la commission

- Mairie du 11^{ème} : - (M. Lebon n'a pas pu y assister ni être représenté),

- DPE : Monsieur Stéphane LE BRONEC (Chef de division), Monsieur Stéphane MAILHES, Monsieur VOREAUX et Monsieur Eric HERVOCHON (qui a dû nous quitter au début du parcours).

- Conseil de quartier LBFR (7 membres) : Mesdames N. ZEMMOURI-PERCHERON, A. BOURCE, H. MALHERBE et N. HUCHON, Messieurs Robert ABRAMOWICZ, Sébastien VOLKAERT et Christian MERCADIEL.

Le CR détaillé a été transmis aux services et élus concernés.

A/ PROPRETE :

1° Stations Autolib (place Léon Blum devant la mairie)



Une nouvelle fois nous avons pu constater l'état d'entretien **déplorable** de cette station située juste en face de la mairie : tags non enlevés, vitre cassée depuis plusieurs années et non remplacée, occupation depuis plusieurs mois par des SDF...

Nous regrettons une nouvelle fois l'impuissance totale de la mairie pour faire entretenir ces équipements par le concessionnaire (groupe Bolloré), ce dernier faisant preuve d'un manque total de professionnalisme et de sérieux.

Ce laxisme, voire incompétence, nuit à l'image de la Ville de Paris et nous ne comprenons pas comment cette situation peut ainsi perdurer si longtemps au vu et au su de tous.

► **Il est impératif que la Ville de Paris prenne enfin des mesures afin d'obliger ce concessionnaire à entretenir ses équipements.**



2/ Tags



Tout au long de notre marche nous avons pu constater le **nombre important de tags et graffitis divers sur tous les équipements et mobiliers urbains** (bancs, bornes électriques, coffrets/boîtiers, potelets, poteaux indicateurs, horodateurs...). Même les façades en pierre de taille et portes récemment ravalées sont également



victimes de ce fléau.

Régulièrement les membres de notre commission les signalent via l'application « *Dans ma rue* » mais nous constatons avec regret et dépit que :

- **Ces signalements ne sont pas toujours suivis d'effet...**
- Le nombre de signalements à effectuer ne cesse d'augmenter et nous pourrions y passer des journées entières.



Ce problème doit vraiment être pris au sérieux car nous trouvons que ces tags qui ne cessent de proliférer partout génèrent un sentiment de saleté générale et de laisser-aller de la part de la ville.

► **Leur enlèvement doit être traité de manière plus régulière et systématique (ce qui est loin d'être effectué actuellement).**

3/ Affichages sauvages



Régulièrement, certaines vitrines deviennent de véritable site d'affichage professionnel (les colleurs viennent en pleine journée, avec des véhicules motorisés (donc immatriculés), et interviennent ainsi très tranquillement). Malgré nos signalements répétés nous nous étonnons que ces situations puissent ainsi continuer en toute impunité.

► Des poursuites sont-elles réellement effectuées par les brigades de la DPSP ? Dans l'affirmative, contre qui (annonceurs ou afficheurs) ?

4° Bacs qui traînent sur les trottoirs



Nous avons effectué notre marche un mercredi. Lors de notre passage vers 14h30 nous avons trouvé un nombre important de bacs (verts, jaunes et blancs) devant les grilles du square Gardette (rue du Général Blaise).

Pour rappel, les bacs blancs sont ramassés les mardis matin, les jaunes les lundis et jeudis soir, et les verts doivent être sortis à partir de 16h30. La présence de tous ces bacs lors de notre passage était donc anormale.

Après vérification des étiquettes il s'avère qu'une grande partie appartenait à la DEVE (Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris) et les autres étaient utilisés par le café/restaurant d'en face.

Le responsable DPE présent à notre marche a discuté avec les jardinières du parc afin d'avoir quelques explications et leur rappeler les consignes à respecter.

► **Il est dommage que les services publics (DEVE notamment) ne respectent pas eux-mêmes les consignes et ne montrent pas l'exemple.**

► Des passages réguliers des brigades devront être effectués dans ce secteur afin de limiter ces sorties de bacs et cartons sur la voie publique (commerces) avec verbalisation automatique si récidive.



5° Epaves de vélos



Nous avons remarqué de nombreuses épaves de vélos encore accrochées aux grilles du square Gardette et sur les zones de stationnement deux roues. Régulièrement nous effectuons des signalements via l'application « Dans ma rue ». Les enlèvements (désormais effectués par la Mairie de Paris et non plus par la Préfecture de Police) commencent enfin à être réalisés. Ce changement de protocole apporte une réelle amélioration dans le suivi des signalements.

Nous regrettons toutefois que ces enlèvements ne soient pas plus systématiques (sans devoir effectuer à chaque fois des signalements).

A suivre...

6° Epaves de Vélib



Nous notons également depuis plusieurs semaines une prolifération d'ancien Vélib (modèle gris) accrochés un peu partout (en toute légalité semble-t-il) avec parfois même des antivols de particuliers.

► Nous nous en étonnons et souhaiterions savoir si ces vélos ont bien été revendus ou s'ils ont été "privatisés".

► Dans le second cas pourquoi restent-ils ainsi sans être enlevés ?

7° Epaves de véhicules motorisés



Nous avons remarqué depuis plus de 9 mois la présence de véhicules "ventouses", certains accidentés, rue René Villermé.

Malgré les signalements régulièrement effectués via l'application « *Dans ma rue* », auprès du commissariat du 11^{ème} et des élus de la mairie du 11^{ème} rien n'était effectué : ces véhicules restaient en place et les contraventions s'accumulaient.

A l'issue de notre marche, et grâce à l'intervention efficace de M. Mailhes, les trois véhicules signalés ont enfin été enlevés le 16/04/18.

Nous nous en réjouissons et le remercions. Nous restons néanmoins très dubitatifs quant à l'efficacité et la prise en charge des signalements effectués via l'application « *Dans ma rue* ».

De même il est étonnant que, malgré le passage régulier d'agents, ces véhicules aient pu rester ainsi aussi longtemps.

Nous espérons qu'à l'avenir ce type de dysfonctionnement entre les différents services (signalement et enlèvement) ne se reproduira pas.

B/ CADRE DE VIE :

8° Suivi du vœu du CQ sur la demande de régulation des vélos en libre-service sans station (freefloating)



Pour information, notre vœu (adopté lors de la plénière du 05/02/18) a été communiqué lors du Conseil d'Arrondissement du 05 mars 2018. Ce vœu a été repris dans sa teneur par le Conseil d'arrondissement. Il a été adopté à l'unanimité et pourra ainsi poursuivre au Conseil de Paris.

A suivre...

9° Création de stationnements deux roues



Nous avons remarqué la création d'un emplacement de stationnement deux roues rue Duranti (angle rue Servan). Nous nous étonnons toutefois que ce dernier soit réalisé sur l'emplacement d'une zone de stationnement handicapé.

Après vérification, nous constatons que, désormais, l'une des deux places handicapés a été supprimée au profit des deux roues et le regrettons : Ces emplacements sont déjà trop peu nombreux, il est donc inconcevable qu'ils soient diminués.

10° Encombrement des trottoirs et des bandes/pistes cyclables

Nous sommes actuellement en contact avec Monsieur HUBERT (et Monsieur JAPHET) pour la prise en charge des signalements sur plusieurs points récurrents :

a- Terrasses : Encombrement du trottoir au niveau de la terrasse restaurant / kiosque à journaux, 130/132 bd Voltaire. Retour de la DU ?

b- Re-végétalisation de la place Léon Blum : Nous avons pu constater place Léon Blum que les agents techniques avaient replanté des arbres et aménagé de nouvelles zones de plantation, toutefois nous trouvons que celle située sur la rue de la Roquette au niveau de la contre allée qui va vers le magasin *Auchan* était très "curieusement" placée : elle est en plein milieu du trottoir et réduit ce dernier de 3/4.

Cet aménagement nous semble même dangereux : la végétalisation des espaces publics ne doit pas entraver le passage et la circulation des piétons.

Enfin, cela nous semble contraire à la " *Politique de désencombrement du domaine public de la Ville de Paris* " et au " *Plan piétons* " en cours de développement (avec " *trottoirs élargis* ").

Nous souhaiterions donc avoir une réponse quant à ce nouvel aménagement et la pertinence de cet emplacement.

c- magasin de scooters/réparation (144 Bd Voltaire et 2 rue Richard Lenoir),

d- Contrôle technique (17 Bis rue Richard Lenoir),

Des signalements sont régulièrement effectués mais nous constatons, avec une certaine incompréhension et une grande lassitude, que les faits perdurent (certains depuis plusieurs années).

Il est donc très curieux que cette situation (très dangereuse pour les piétons) puisse ainsi continuer au vu et su de tous aussi longtemps et que la mairie n'ait, semble t-il, aucun moyen réel de pression vis-à-vis de ces commerçants " peu respectueux ".

Des poursuites vont-elles réellement être engagées pour faire cesser ces agissements ? Ces commerçants bénéficient-ils d'une réelle impunité ou faut-il attendre un accident pour que ces situations soient enfin prises au sérieux ? Les riverains sont excédés et très inquiets...

e- Bacs,

f- Stationnement automobile,

g- Stationnement de vélos,

h- Encombrement des bandes/pistes cyclables



11° Plaques de rues



Nous avons remarqué au fil de notre marche que de nombreuses plaques de rues ont disparu (volées ou enlevées lors de ravalement) ou sont en partie dissimulées (volets, stores, terrasses, devantures de magasins...) : Avenue Parmentier, rue Sedaine, rue du Général Guilhem, Rue Servan, rue Pétion, rue Camille Desmoulins...



► Une attention particulière doit être apportée par les services de la Ville de Paris à l'issue des ravalements ou des travaux d'aménagements (commerces) afin de vérifier la présence de ces plaques.

CONCLUSIONS

► Globalement, nous avons noté une diminution de véritables dépôts "sauvages" mais nous constatons, en contrepartie, une prolifération de tags et affichages sauvages.

Un **effort doit être apporté sur l'enlèvement des affiches, étiquettes et autocollants** qui ne semble pas être réalisé régulièrement.

► Un effort doit également être apporté **par les services publics** (DEVE notamment) quant au respect des consignes et les horaires de sortie/rentrée des bacs.

► Concernant les **concessionnaires**, notamment le groupe Bolloré et la **station Autolib** située place Léon Blum, il est manifeste que ce concessionnaire semble totalement incapable d'assurer l'entretien de ses stations situées sur la voie publique.

Cette situation qui perdure depuis plusieurs années est inacceptable. Nous l'avons déjà signalée à de très nombreuses reprises. Nous constatons avec regret et lassitude que, malgré nos signalements répétés, rien ne bouge.

Il est impératif que la Ville de de Paris prenne enfin des mesures afin d'obliger ce concessionnaire à entretenir ses équipements

► Nous restons très dubitatifs quant à la prise en charge réelle des signalements effectués via l'application « **Dans ma rue** ». Il semblerait que ces signalements soient transmis automatiquement "aux services compétents" (tags, épaves...) et nous recevons automatiquement un message nous informant que « *Les actions correctrices appropriées ont été mises en œuvre ou le seront très prochainement* ». Ces signalements sont donc clôturés sur le site mais dans les faits il n'y a, semble-t-il, aucune vérification ou retour pour vérifier le traitement : il est en effet anormal de refaire un signalement trois mois plus tard pour la même chose... Il doit y avoir un réel suivi et le signalement ne doit être supprimé qu'une fois traité (et non pas à la transmission au service "compétent").

► Des patrouilles doivent passer régulièrement sur les points noirs signalés. Une verbalisation plus systématique doit être réalisée.



« Nettoyer c'est bien, ne pas salir c'est mieux ! »